

COMMUNE
DE
SAINT-JEAN-DE-CORNIES

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du lundi 03 octobre 2016

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique, le lundi trois octobre deux mil seize à vingt heures trente minutes, dans la salle « Les Cornouillers », sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ARMAND, Maire.

Présents : ARMAND Jean- Claude, BEZIAT Patrick, BOUQUET Philippe, CLOT Janine, DE MONTFUMAT David, GRUVEL Yves, HOULLIER Frédérique, MATILLA Bernadette, PIOMBO Georges, SAVIGNAC François

Absents excusés : BOURGEOIS Maëva, BIANCHERI Karine, LABADIE Olivier

Absents : LATTUCA Pierre, POIRIER Isabelle

Secrétaire : MATILLA Bernadette

Monsieur Le Maire procède à l'appel des Membres du Conseil Municipal ; le quorum étant atteint, il déclare la séance ouverte.

Monsieur Le Maire propose la désignation de Madame MATILLA Bernadette pour assurer le secrétariat de la séance ; la proposition est acceptée, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

Monsieur Le Maire donne lecture de l'Ordre du Jour :

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du 05 septembre 2016
2. Hérault Energies – Infrastructure de recharge pour véhicules électriques (I.R.V.E.)
3. C.D.G. 34 – Convention pôle médecine préventive
4. Prise en charge par le budget du service eau et assainissement (M 49) d'une partie des charges de salaire d'un agent communal
5. Projet Urbain Partenarial Chemin des Cornies

Monsieur le Maire passe au premier point de l'ordre du jour :

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 05 SEPTEMBRE 2016

Ce compte rendu est accepté à l'unanimité

2) AUTORISATION A Mr LE MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION DE FINANCEMENT, UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET UN ARRÊTÉ PORTANT SUR LA CRÉATION D'EMPLACEMENT(S) RÉSERVÉ(S) EN PERMANENCE AU STATIONNEMENT DES VÉHICULES À MOBILITÉ ÉLECTRIQUE À DES FINS DE RECHARGE (I.R.V.E.)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans l'intérêt communal il serait souhaitable de faire évoluer ce projet.

Il donne lecture d'un projet de convention de financement, d'un projet de convention d'occupation du domaine public et d'un modèle d'arrêté portant sur la création d'emplacement(s) réservé(s) en permanence au stationnement des véhicules à mobilité électrique à des fins de recharge (I.R.V.E.)

Le Conseil Municipal,
Oui l'exposé de Monsieur le Maire,
Et, vote :

- 5 pour
- 4 abstentions
- 1 opposition

A la majorité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de financement, la convention d'occupation du domaine public et l'arrêté portant sur la création d'emplacement(s) réservé(s) en permanence au stationnement des véhicules à mobilité électrique à des fins de recharge (I.R.V.E.)

3) CONVENTION POLE MEDECINE PREVENTIVE

Monsieur le Maire donne lecture d'un projet de convention entre notre commune et le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault afin de disposer d'un service de médecine préventive.

Le Conseil Municipal,
Oui l'exposé de Monsieur le Maire,
Et, à l'unanimité des membres présents,
Autorise Mr le Maire à signer la convention relative à la mise à disposition du pôle « médecine préventive du CDG 34 » à compter du 1^{er} janvier 2017.

4) PRISE EN CHARGE PAR LE BUDGET DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (M49) D'UNE PARTIE DES CHARGES DE SALAIRE D'UN AGENT COMMUNAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'entretien de la station d'épuration mise en service en 2010 est assuré par un agent de la commune.

Le salaire et les charges de cet agent sont actuellement supportés par le budget général de la commune.

Monsieur le Maire propose, afin de garantir l'équilibre financier du service public de l'eau et de l'assainissement selon les règles de la comptabilité publique, que la part des charges de salaire de cet agent qui correspond à l'entretien de la station d'épuration soit supportée par ce budget annexe (budget M49), et reversée au budget général de la commune (budget M14).

Cette dépense sera compensée par une recette résultant du recouvrement de taxes de raccordement au réseau d'assainissement.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE qu'une part du salaire de l'agent communal chargé de l'entretien de la station d'épuration sera reversée au Budget Général de la commune ;

FIXE la part affectée à ces travaux d'entretien à 20.000,00 € pour l'année 2016 ;

DIT que les sommes correspondantes ont été inscrites au Budget du Service de l'Eau et de l'Assainissement, et au Budget Général de la commune.

5) PROJET URBAIN PARTENARIAL CHEMIN DES CORNIES

Reporté

6) SÉCURISATION DU GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été décidé, dès la rentrée scolaire, de mettre en sureté les bâtiments de l'école : mise en place de barrières, d'issue de secours, de vidéo surveillance.

Par circulaires des ministères de l'intérieur et de l'éducation nationale il a été défini des dispositifs à mettre en place pour sécuriser les établissements scolaires et des crédits supplémentaires, au titre des fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation seront mis à disposition des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il souhaite déposer une demande globale de subvention pour la sécurisation du groupe scolaire.

Détail des investissements

- Portillon avec barre anti panique sur le haut pour la sortie des maternelles < 1 150 H.T. à 1 300 H.T. (Mr CHOQUET)
- Barrière bois 1 150 H.T.
- Vidéo surveillance 3 085 H.T. (Alarme Sud France)

Soit un total de 5 385 H.T. Subvention à venir de la Préfecture de 20 à 80 %.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Et, à l'unanimité des membres présents,

Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention afin de réaliser les travaux pour la sécurisation du groupe scolaire.

La séance est levée à 21 heures 06

Jean-Claude ARMAND

Patrick BEZIAT

~~Karine BIANCHERI~~

Philippe BOUQUET

~~Maëva BOURGEOIS~~

Janine CLOT

David de MONTFUMAT

Yves GRUVEL

Frédérique HOULLIER

~~Olivier LABADIE~~

Pierre LATTUCA

Bernadette MATILLA

Georges PIOMBO

~~Isabelle POIRIER~~

François SAVIGNAC

